

diction solennelle. Vingt ans plus tard, en 1875, vu le nombre toujours croissant des élèves, on construisit un nouvel édifice adjacent à l'ancien, et qui sera plus tard l'avant-corps du collège.

L'enseignement fut d'abord confié aux Frères de la Doctrine Chrétienne, et le Frère Herménégilde, le premier directeur de cette maison, est aujourd'hui Provincial de sa congrégation au Ceylan. En 1860, le Séminaire de Québec, qui avait alors pour Supérieur Monsieur L. J. Casault, se chargea de l'enseignement. L'administration temporelle du collège restait à Monseigneur Déziel. En 1872, fut fondée la *classe commerciale*, qui a toujours joui depuis d'une réputation bien méritée. L'enseignement ne s'y donne qu'en anglais, et les élèves qui se destinent au commerce, y sont initiés à tous les secrets de l'économie commerciale. En 1875, le collège était incorporé par acte du Parlement ; en 1876, on établit le cours classique, qui se compléta en 1880.

Les directeurs du collège ont été tour à tour : MM. les abbés D. Gonthier, P. Roussel, L. Langis, P. Beaudet, B. Demers, G. Sauvageau, L. Lindsay, A. Déziel, L. P. Beaulieu. La corporation actuelle se compose de sept prêtres : Monseigneur J. D. Déziel, supérieur ; MM. G. Sauvageau, vice-supérieur, professeur de théologie et directeur des ecclésiastiques ; A. Vallée, professeur de physique ; L. P. Beaulieu, directeur des élèves ; L. Lindsay, préfet des études ; E. Carrier, procureur, avec M. L. G. Auclair, comme prêtre auxiliaire.

Le collège de Lévis, comme on peut aisément